

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Avis de l'étude d'une demande de dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,

(Directrice générale)

QUE le conseil municipal, suite à une demande de dérogation mineure adressé par Mme Lyne Bergeron, aura à se prononcer sur la demande lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 octobre à 19h30 à la salle municipale située au 9, route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désirent s'exprimer

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 4 697 441 sur la rue du l'Étang. La demande vise à obtenir une dérogation mineure qui vise l'article 66 c) iii du règlement de zonage numéro 187-2022

DONNÉ à Saint-Alfred ce 27^e jour du mois de septembre deux mille vingt deux.



Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 27^e jour du mois de septembre 2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^e jour du mois de septembre deux mille vingt deux.



Directrice générale